



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### équilibre financier

Question écrite n° 57826

#### Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le report de la convergence intersectorielle des tarifs hospitaliers à 2018. Ce processus, adopté par le Gouvernement et voté par le Parlement, avait pour objectif la maîtrise et la transparence des coûts hospitaliers. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 avait prévu que les tarifs hospitaliers devaient avoir convergés vers les plus efficaces en 2012. Aussi, au moment où la commission des comptes de la sécurité sociale annonce un déficit de 589 millions d'euros des hôpitaux pour 2008, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons du report à 2018 du processus de convergence, et si des mesures alternatives vont être mises en place d'ici cette date.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Morisset](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57826

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er septembre 2009, page 8359

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)